



**COMMISSION DEPARTEMENTALE  
DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES  
ANTENNE DU HAVRE  
SAISON 2019 / 2020  
PROCES VERBAL N° 02**

**Réunion restreinte du :** 18 décembre 2019

**A :** 16H30

**Lieu :** Mairie de FONTAINE LA MALLET

**Présidence :** M. Jean-Louis MAURICE

**Membres présents :** MM. Philippe AUGER – Alain BELLANGER - Patrice LEMONNIER – Raymond ROUSSEL

**Membres absents excusés:** M. Christian LEVEFVRE Président de la C.D.T.I.S. du DFSM

**§§§§**

*Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

**§§§§**

**ADOPTION DE PROCES VERBAL :**

La commission procède à l'adoption du procès-verbal N°1 de la réunion restreinte du 28/08/2019

**ORDRE DU JOUR**

- Adoption du P.V. N°1 de la réunion restreinte du 28/08/2019
- Condoléances § Félicitations
- Courriers expédiés § reçus
- Point sur les visites saison 2019/2020 (1ère partie)
- Point sur les différents contrôles (éclairage etc...)
- Programmation de la visite des installations de Saint Léonard à la demande de la Mairie.
- Programmation de la visite du stade Leberquier1 de Saint Romain de Colbosc suite aux travaux réalisés (2<sup>ème</sup> vestiaire) et accès vestiaire/terrain sécurisé pour un classement niveau 4 et Leberquier2 pour un classement niveau 6 Sye.
- Programmation de la visite du stade Virmontois2 pour un éventuel classement niveau 5.
- Calendrier des prochaines visites (2<sup>ème</sup> partie)
- Questions diverses

**Condoléances :** néant

**Félicitations :** néant

**District de Football de Seine-Maritime**

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>



**Courriers expédiés :** néant

**Courriers reçus :**

- Mail reçu de la Mairie de Rogerville, la commission a pris note.
- Mail reçu de différents arbitres concernant les vestiaires du stade Percepied, la commission à pris note et fait suivre.
- Mail reçu de la Mairie de Cauville sur Mer nous faisant part que le stade Municipal NNI 761670101, ne sera plus en mesure d'être utilisé pour des rencontres de football.

**Bilan des visites :** (1<sup>ère</sup> partie)

**Classement initial**

- Stade Municipal de Sassetot le Mauconduit NNI 766630101 demande de classement niveau 6 - dossier transmis à la LFN.
- Stade Marcel Leborgne de Thérouldeville NNI 766850101 demande de classement niveau 6 dossier transmis à la LFN.
- Stade Municipal de Colleville NNI 761830101 demande de classement niveau 6 - dossier transmis à la LFN.
- Stade Municipal d'Angerville la Martel NNI 760130101 demande de classement niveau 6 dossier transmis à la LFN.

**Confirmation décennale**

- Stade Roger Fréger des Loges NNI 763900101 : prise en compte des décisions de la CRTIS pour une confirmation niveau 5 jusqu'au 03/12/2029 - PV paru sur le site de la LFN le 20/12/2019
- Stade de Saint Laurent de Brévedent NNI 765960101 : prise en compte des décisions de la CRTIS pour une confirmation niveau 5 jusqu'au 24/09/2029 - PV paru sur le site de la LFN le 07/10/2019

**Point sur les visites des 3 ans avant confirmation décennale.**

- Norville - stade Municipal NNI 764710101 niveau 5
- Petiville - stade Municipal 1 NNI 764990101 niveau 6  
stade Municipal 2 NNI 764990102 niveau foot à 11
- Angerville l'Orcher - stade Municipal NNI 760140101 niveau 6
- Etainhus - stade Municipal NNI 762500101 niveau foot à 11
- Bordeaux Saint Clair - stade Municipal NNI 761170101 foot à 11
- Bréauté - stade Municipal 1 NNI 761410101 niveau 5  
stade Municipal 2 NNI 761410102 niveau foot à 11
  
- Saint Antoine la Forêt - stade Intercommunal 1 NNI 765560101 niveau 5  
stade Intercommunal 2 NNI 765560102 foot à 11

**District de Football de Seine-Maritime**

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>



- Saint Jean de la Neuville - stade Municipal NNI 765930101 foot à 11
- Heuqueville - stade Municipal NNI 763610101 foot à 11
- Manéglise - stade Municipal NNI 764040101 foot à 11

\*Les rapports seront transmis aux Mairies et Clubs concernées.

Visite des installations de Saint Léonard - date à préciser par la Mairie de Saint Léonard.

Visite des installations de Saint Romain de Colbosc - travaux en cours (2<sup>ème</sup> vestiaire et accès terrain/vestiaires sécurisé)

### Point sur les différents contrôles :

#### Eclairage

- Stade Océane du Havre NNI 763510101 - niveau E1 dossier transmis à la FFF le 07/10/2019
- Stade Baquet Gonfreville l'Orcher NNI 763050101 - niveau E3 confirmé le 29/11/2019
- Stade Municipal1 Epouville NNI 762380101 - niveau E5 confirmé le 24/09/2019
- Stade Municipal1 Gonneville la Mallet NNI 763070101 - niveau E5 (à prévoir date d'échéance le 20/02/2020)

#### Test in situ

- Stade Municipal Gonneville la Mallet NNI 763070101 - niveau 5 Syc conforme le 04/12/2019

### Prochaines visites des 3 ans avant la date de confirmation d'homologation :

- Mardi 28 janvier 2020 à 14H30  
Ville de Gravenchon : stade Virmontois 1 niveau 5 / 2 et 3 foot à 11 / 4-5-6 foot à 8  
Voir le terrain 2 pour un éventuel classement en 5.  
Alain – Philippe – Raymond – Jean Louis - Patrice
- Samedi 01 février 2020  
Ville de Lanquetot à 9H30 : stade Municipal 1 niveau 6 / Terrain 2 voir pour un classement.  
Ville de Trouville Alliquerville à 10H30 : Stade Municipal niveau 5.  
Alain - Raymond
- Samedi 01 février 2020  
Ville d'Octeville à 9H30 : stade Michel Adam niveau 6.  
Ville Le Tilleul à 10H30 : stade Municipal foot à 11.  
Philippe - Jean Louis
- Samedi 08 février 2020  
Ville de Senneville sur Fécamp à 10H : stade Municipal foot à 11.  
Philippe - Patrice
- Samedi 08 février 2020  
Ville de Sainneville sur Seine à 10H : stade Municipal niveau 6.



Ville de Saint Vigor d'Ymonville à 11H : stade Municipal foot à 11.  
Alain - Raymond

- Samedi 15 février 2020  
C.E. Safran Nacelles 76 stade Henri Mehl (Harfleur) Terrains privés à 10H.  
Alain - Raymond
- Samedi 07 mars 2020  
Ville du Fontenay à 10H : stade Municipal 1 et 2 niveau 5 et foot à 8.  
Jean Louis - Raymond

### Visites confirmation d'homologation de classement :

- Mardi 03 mars 2020  
Ville de Bolbec : stade Carlier 1 niveau 5 à 14H30  
: stade Pouchet niveau 5 à 15H45  
Alain – Philippe – Patrice
- Ville de Gonfreville L'Orcher : stade Le Mignot niveau 4 Sye (confirmation date à définir)  
: stade Arthur Fleury niveau 6 (visite des 3 ans date à définir)  
Alain - Jean louis
- Ville du Havre : stade La Cavée Verte 1 niveau 4 (confirmation date à définir)  
: stade Ladoumègue 1 niveau 4 (confirmation date à définir)  
: stade Poret niveau 5 Sy (visite des 3 ans date à définir)  
: stade Royer 1 et 2 niveau 5 et 5 Sye (visite des 3 ans date à définir)

Les Mairies, Clubs et C.E. concernés recevront une convocation.

Plus de questions n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19H.

Prochaine réunion: mardi 07 avril à 14H30 au DFSM antenne du Havre.

|                            |                             |
|----------------------------|-----------------------------|
| <b>Président de séance</b> | <b>Secrétaire de séance</b> |
| <b>Jean-Louis MAURICE</b>  | <b>Patrice LEMONNIER</b>    |
| <b>Signature</b>           | <b>Signature</b>            |